



# BREVET DE MAITRISE

Site de formation continue – Loir et Cher  
16 Rue de la Vallée Maillard – 41018 Blois cedex

## Public concerné :

- Chef d'entreprise (artisans, commerçants...), conjoint, salarié

## Prérequis :

- Titre ou diplôme de niveau IV (BP) dans les métiers suivants : esthétique, boulangerie, boucherie, pâtisserie, peintre, couvreur, installateur sanitaire, menuisier, fleuriste, traiteur, carrossier, maintenance auto, génie climatique, électricité etc.  
- Titre ou diplôme de niveau III (CAP) dans un des métiers de l'Artisanat (cf. Liste ci-dessus) et justifier de 3 ans d'expérience hors temps en apprentissage dans le métier.

## Nombre de participants :

- A partir de 6 stagiaires

## Dates :

- Sur demande

## Durée :

- 329 h Durée adaptée aux parcours et profil du stagiaire

## Horaires :

- De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
- Durée adaptée si formation intra-entreprise

## Tarif :

- 17 € de l'heure  
- Eligible au CPF  
- un N° RNCP existant pour chacun des métiers (boucher-charcutier-boulangier-pâtisier etc...)

Contactez votre conseiller pour obtenir des informations sur les métiers concernés

## Objectif général

- ✓ Obtenir une double qualification, celle de professionnel hautement qualifié et celle de gestionnaire d'entreprise

## Objectifs pédagogiques

- ✓ Mettre en œuvre une stratégie de développement
- ✓ Gagner en créativité et technicité
- ✓ Assumer des responsabilités de gestion
- ✓ Acquérir les qualités de manager et d'encadrement
- ✓ Créer ou reprendre une entreprise
- ✓ + 1 module professionnel en fonction du métier exercé

## Programme

### ✓ Bloc « Créer et/ou développer une entreprise artisanale » (49 h)

- Conduire un projet de création, de reprise ou de développement d'activité
- Ancrer son projet de création de développement dans la réalité fiscale, sociale et juridique
- Construire le projet entrepreneurial, le business model de la création et du développement de l'entreprise
- Identifier et actionner les leviers d'aide (outils, structures) financiers et administratifs
- Construire un argumentaire pour défendre son projet dans le registre adapté à ses interlocuteurs (banque, investisseurs, clients)

### ✓ Bloc « Commercialiser les prestations d'une entreprise artisanale » (98h)

- Définir la politique commerciale de l'entreprise artisanale
- Déterminer la politique tarifaire
- Présenter les produits de revente au client et le conseiller
- Concevoir des outils de communication

- Encadrer les modalités d'accueil et le suivi des prestations
- Conduire une négociation commerciale
- Bâtir les argumentaires et consignes au collaborateurs
- Présenter son entreprise et son activité en anglais commercial
- Négocier en anglais commercial avec un fournisseur
- Exposer son savoir-faire, ses réalisations en anglais

#### ▼ Bloc « Gérer l'aspect financier d'une entreprise artisanale » (84h)

- Analyser la santé financière d'une entreprise
- Établir un prévisionnel
- Développer le contrôle de gestion interne
- Identifier les indicateurs clés et d'établir des tableaux de bord
- Approcher le prix de revient et le prix de vente

#### ▼ Bloc « Gérer les ressources humaines d'une entreprise artisanale » (42h)

- Manager efficacement son équipe
- Recruter à bon escient
- Développer les compétences de ses collaborateurs
- Organiser le travail et manager l'équipe
- Assurer la coordination du travail d'un ou de différents collaborateurs
- Intégrer les principes du droit du travail
- Savoir réagir à une situation de conflit

#### ▼ Bloc « Recruter et former un alternant » (56h)

- Former les apprentis
- Comprendre la réglementation en matière d'apprentissage
- Transmettre les savoirs et les compétences nécessaires à l'apprentissage du métier
- Accueillir et intégrer les apprentis au sein de votre entreprise

### Formateur

- ▼ Notre organisme de formation met à disposition des formateurs dont le profil est en adéquation avec la formation visée.

### Méthodes et moyens pédagogiques

- ▼ Pédagogie active qui alterne théorie et mises en situation pratiques : exercices d'application, manipulation de supports et documents divers, études de cas réels, simulations – Identification pour chaque participant des points forts et des axes de travail.

### Documents remis

- ▼ L'ensemble des ressources et supports seront mis à disposition des participants.

### Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- ▼ En amont de la formation, un **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers l'action de formation adaptée.
- ▼ A l'occasion des échanges, une **fiche diagnostic** est complétée et permet d'identifier le parcours de la personne (diplôme, expérience) et de vérifier ses objectifs à des fins d'adaptation et individualisation du parcours de formation.
- ▼ A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est transmis au candidat.
- ▼ Toute information demandée à un candidat a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

### Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- ▼ La satisfaction est recueillie via nos enquêtes envoyées par mail à chaque stagiaire. Deux enquêtes sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à maximum 6 mois). La satisfaction est affichée sur notre site Internet rubrique « se former ».

### Évaluation des acquis de la formation

- ▼ L'évaluation des acquis se déroule à différents moments de la formation.

Sous formes de contrôles continus (épreuves écrites et/ou orales), tout au long de la formation.  
A la fin, par des épreuves écrites et ou orales sous forme d'études de cas délivrés par CMA France.

▼ **Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalences :**

La certification est acquise quand le candidat acquiert la totalité des blocs de compétences

▼ Formation non mise en place cette année dans le département, nous n'avons pas de taux de réussite 2022 à présenter.

### Modalités d'évaluation à chaque fin de bloc

▼ **Examens oraux :**

Anglais  
Recruter et former un alternant

▼ **Examens écrits :**

Commercialiser les prestations d'une entreprise artisanale  
Créer et/ou développer une entreprise artisanale  
Gérer les ressources humaines d'une entreprise artisanale  
▼ Gérer l'aspect financier d'une entreprise artisanale

### Suivi post formation

▼ **Un suivi individuel peut être proposé.** Le formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés (devis sur demande).

▼ **Type d'emplois accessibles : un poste de Manager**

Le chef d'entreprise artisanale a une obligation :

Il a la responsabilité du maintien et du développement de l'entreprise afin d'en assurer la pérennité. Il a également une responsabilité juridique inhérente à la gestion de ses salariés et à l'accueil de sa clientèle. En matière d'autonomie, le titulaire du BM peut prétendre à une autonomie totale en matière de stratégie d'entreprise, de gestion, de production, d'innovation, de création. Le gestionnaire hautement qualifié, assument une responsabilité totale de production. Ils sont autonomes dans leurs activités de production et peuvent suppléer le chef d'entreprise en cas d'absence. Ils peuvent assurer la gérance d'une entreprise tant sur le plan technique que dans le management de la structure.

Code(s) ROME : en adéquation avec le métier

▼ **Références juridiques des réglementations d'activité :**

Chaque activité est réglementée, un professionnel reconnu comme qualifié doit être présent en permanence dans son entreprise

▼ **Secteurs d'activités :**

Boulangerie-Pâtisserie ; Boucherie-Charcuterie ; Fleuristerie ; Esthétique ; etc...

### Bilan pédagogique du stage

▼ L'intervenant établit un bilan pédagogique de la formation qui est remis au responsable du centre ou au coordinateur de l'action, pour information.

### Renseignements et inscription :

**Votre contact formation :** Isabelle AUTRET – 02 47 25 24 29 – formation-continue.41@cma-cvl.fr

### Handicap :

**Référent handicap du site de formation :** Déborah PERE – 02 54 44 65 68 – dpere@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

### Organisme de formation :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – N° de SIRET : 130 027 980 00015 – N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro 24450381045 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

### Site de formation :

**Adresse :** 16 Rue de la Vallée Maillard – 41018 Blois cedex

**N° de téléphone :** 02 54 44 65 67

**Mail :** formation-continue.41@cma-cvl.fr